



# Union des Syndicats Force Ouvrière

Alimentation  
Agriculture  
Pêche & Forêt

du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

## CAP des Secrétaires Administratifs des 10 et 11 juin 2010

le 16 juin 2010

La représentation de FO était assurée par Christian GALVIN assisté de Marie-Joëlle PETIOT, Martine OLSZOWY et Rose Marie MERCIER, experts.

### INTERVENTION DE FO

FO a présenté une déclaration liminaire évoquant notamment :

- Le mal être des agents affectés dans les DDI en raison d'une charge de travail de plus en plus soutenue et, dans les DDT, d'une hiérarchisation à outrance du MEEDMM.
- La situation des agents concernés par la suppression des fonctions supports et leur repositionnement qui demande une attention particulière.
- Le travail répétitif sur les plates-formes CHORUS.
- La fusion des bureaux de gestion des filières administrative et technique. Une vive inquiétude se fait sentir à l'approche des vacances d'été. Aucune information a priori, n'aurait été communiquée aux agents concernés, notamment en ce qui concerne la réorganisation des bureaux, leur déménagement et l'attribution de leurs missions.
- Le nouvel espace statutaire (NES) pour les catégories B.
- La PFR pour les SA dont le groupe de travail s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin. Pour FO, tout reste à accomplir. Les premières propositions sont insuffisantes. Le différentiel entre filières technique et administrative est toujours aussi important, environ 3000 € par grade pour des fonctions équivalentes... Un constat affligeant, seuls les échelons de base et terminaux trouvent leur bonheur !
- FO réclame toujours un plan de requalification de B en A.
- Les difficultés rencontrées par les agents de l'IFCE (ex Haras) dans le cadre de leur repositionnement.
- L'intégration des agents de FranceAgriMer : quel effectif représentent les agents susceptibles d'intégrer le corps des SA ? FO demande, après cette intégration, l'équité dans la gestion des promotions entre agents MAAP et FranceAgriMer.

L'administration apporte les éléments de réponse suivants:

- Elle reconnaît le malaise des agents affectés au sein des DDI; elle estime que ce problème est dû principalement à une différence manifeste de culture et avoue son impuissance en la matière.
- Pour CHORUS, le quota de dossiers attribués par agent va faire l'objet d'une étude.
- Confirmation de la fusion des bureaux de gestion des filières administrative et technique.
- La date de mise en application des nouvelles grilles de la catégorie B n'est pas encore connue.
- Sur la PFR, il faut attendre les résultats du groupe de travail qui doit se réunir le 17 juin prochain. Quant à l'harmonisation entre filières technique et administrative, l'administration va dans un premier temps commencer par les catégories A.
- En ce qui concerne le plan de requalification de B en A, consciente de la problématique, l'administration n'est pas opposée sur le principe. Mais il faut discuter avec Bercy!

- Au sujet de l'intégration des agents FranceAgriMer, 285 agents sont susceptibles de rejoindre le corps des SA, parmi lesquels un pourcentage non estimé pourrait intégrer le corps des TSSMA. Les contractuels B représentent un effectif de 1340 agents dont 763 ont moins de 45 ans. A aussi confirmé que l'équité sera respecté en ce qui concerne les promotions avec une sorte de ratio entre agents MAAP et agents FranceAgriMer.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :**

Christian GALVIN	DDT INDRE	christian.galvin@indre.gouv.fr	Tél. 02 54 53 26 68
Marie-Joëlle PETIOT	DRAAF AUVERGNE	marie-joelle.petiot@agriculture.gouv.fr	Tél. 04 73 42 16 23
Martine OLSZOWY	LEGTA RIVESALTES	martine.olszowy@educagri.fr	Tél . 04 68 64 86 22
Rose Marie MERCIER	SNAMA	mercier.grm@orange.fr	Tél. 06 89 75 66 96